



Haies

FICHE MÉTHODE



La **méthode Haies** concerne la séquestration du carbone dans les haies bocagères agricoles gérées durablement.

Promoteur de la méthode: Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Leviers d'atténuation du changement climatique

Plantation et gestion durable des haies bocagères permettant la séquestration accrue de carbone, en s'appuyant sur le plan de gestion durable des haies (PGDH).

Scénario de référence possible

Spécifique : le diagnostic du linéaire bocager de l'exploitation agricole (première étape du plan de gestion durable des haies) sert de référence individuelle à l'exploitation.

Risque de non-permanence

Oui, rabais de 10% appliqué.

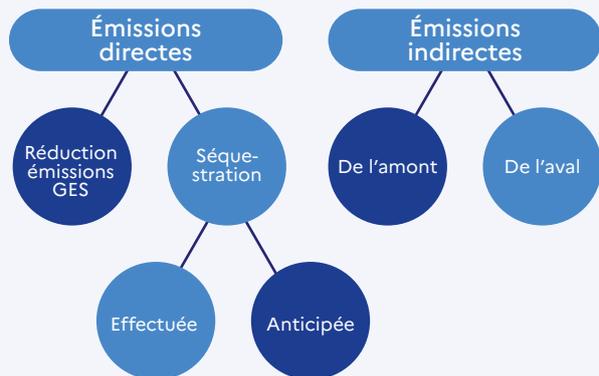
Acteurs éligibles

Exploitations agricoles en priorité ainsi que d'autres acteurs comme des collectivités ou entreprises propriétaires de linéaires bocagers.

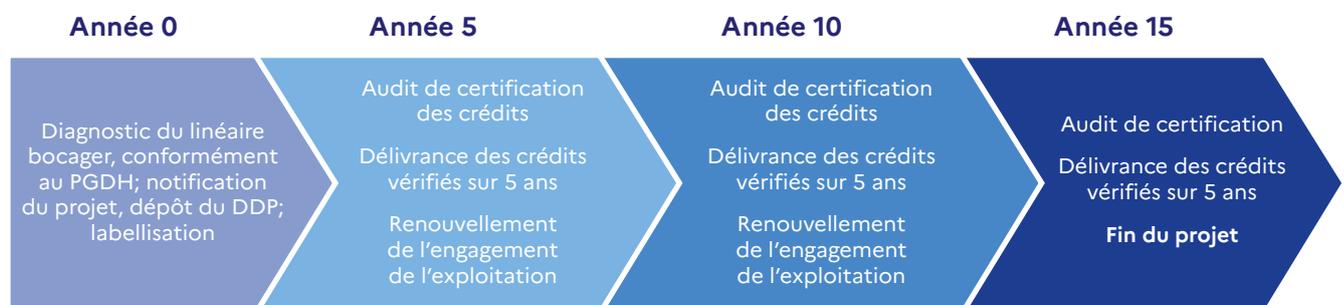
Conditions d'éligibilité

- Ne pas avoir contractualisé une MAEC (additionnalité)
- Être engagé dans un PGDH défini par le cadre type national datant de moins d'un an
- Engager la totalité du linéaire bocager

Périmètre de la méthode



Durée du projet: 5 ans renouvelables deux fois, soit 15 ans. Le calcul des réductions d'émissions générables par le projet est réalisé sur 15 ans, et au moins une visite technique est prévue par tranche de 5 ans, soit 3 fois pendant la durée du projet.



Outil: Calculateur de carbone stocké sous la forme d'un tableau excel, en ligne sur le site du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT)